

Syncrétismes urbains

Approche sémio-rhétorique d'une rue de Liège

François PROVENZANO (Université de Liège)

« La valeur des villes se mesure au nombre des lieux qu'elles réservent à l'improvisation »

Siegfried Kracauer, *Rues de Berlin et d'ailleurs*

I. Situation

Le propos de cet article vise à poursuivre et à étendre une réflexion sur les inscriptions urbaines amorcée à partir de l'étude d'une frise de *street art* institutionnel (Provenzano 2019). Des clés de lecture puisées au travail de Christophe Genin (2013) et à la conception benjaminienne du kitsch (Benjamin 1927) avaient permis de mettre au jour les tensions rhétoriques qui caractérisaient ce type de productions sémiotiques. Certains des aspects abordés dans cette première étude peuvent être systématisés en quelques grandes orientations herméneutiques plus générales, qui définiront le périmètre du présent article. Avant de les présenter, il convient de situer ces orientations par rapport à une tradition désormais bien nourrie de travaux sur les inscriptions urbaines. Ces travaux s'organisent schématiquement (et sans prétention à l'exhaustivité) en quatre types d'approches.

Les approches (socio-)linguistiques envisagent prioritairement les productions verbales – en particulier les désignations de lieux, comme « quartier » – pour leur pouvoir structurant sur l'espace public. Ces systèmes discursifs de désignation étant considérés comme « indépendants de la matérialité physique et des situations concrètes » (Branca-Rosoff & Leimdorfer 2001 : 4), le langage verbal est ici coupé de tout le tissu polysémiotique dans lequel les usages urbains l'inscrivent nécessairement.

Les approches (socio-)sémiotiques embrassent quant à elles les propriétés matérielles qui accompagnent la vie sémiotique des inscriptions urbaines, pour en donner une typologie articulée à des paramètres historiques, techniques ou urbanistiques (Arabyan 2005). Varga (2000) se centre ainsi sur la variété des supports (dédiés et non-dédiés) investis par les inscriptions urbaines et ébauche, pour le cas de Grenoble, un contraste entre le centre-ville et les nouveaux quartiers. Les cas de syncrétismes sont ici abordés en tant qu'ils combinent des

propriétés du support et des propriétés du message (une enseigne en forme de pomme pour la marque « Pom D'Api », par exemple), c'est-à-dire finalement des configurations déjà très stabilisées culturellement.

Au contraire, des approches qu'on pourrait qualifier d'« événementielles » envisagent les effets d'émergence et d'irruption dont peuvent être porteuses les inscriptions urbaines. Mais c'est alors la portée politique des sémiotiques urbaines qui est envisagée comme une pure extériorité par rapport aux pratiques sémiotiques qui ne font qu'y réagir ou que s'y rapporter *après-coup*. Par exemple, Bazin & Lambert (dir. 2018) considèrent prioritairement le lien entre l'écriture et l'événementialité, en envisageant l'écrit de rue à la fois comme « écriture en événement » et comme « événement d'écriture » (*ibid.* : 19), à travers les cas symptomatiques des réactions aux attentats terroristes, des Printemps arabes, de Nuit debout, etc. Autrement dit, l'écriture urbaine est ici considérée dans son irruption extra-ordinaire, plutôt que dans les latences infra-ordinaires qui vont nous intéresser dans les pages qui suivent et qui participent tout autant des effets structurants des sémiotiques urbaines.

À la croisée de la linguistique interactionnelle et des études urbaines, le travail de Lorenza Mondada (2000) défend ce qu'on pourrait appeler une approche pragmatique et multimodale du discours urbain. L'une des idées-phares que nous en retenons ici concerne précisément le principe d'une performativité des discours ordinaires sur la ville, et qui *font* littéralement la ville :

[...] l'urbanité est moins définie en termes de propriétés matérielles (p. ex. en termes de densité de population, de transports, de flux, d'échanges), qu'en termes de propriétés symboliques : le caractère urbain de la ville, ce qui la constitue dans son urbanité, n'est pas réductible à sa morphologie ou à sa concentration d'activités économiques, mais dépend des discours qui portent sur elle et qui [...] se sédimentent dans les représentations et dans la matérialité même. Les discours qui constituent la ville sont innombrables et ne se réduisent pas au texte : ce sont des discours oraux, monologiques ou dialogiques, des interactions verbales, des plans, des cartes, et autres inscriptions visuelles [...]. [...] on a ici affaire à des discours différenciés, dont il importe de connaître le contexte d'énonciation et de circulation, l'identité des énonciateurs et des destinataires, leur rôle de porte-parole de groupes ayant accès ou non à la représentation urbaine, la puissance de leur parole, capable ou non de jouer un rôle performatif dans la production de l'espace. (Mondada 2000 : 38-39)

La question devient alors celle de la possibilité de négocier des descriptions afin de défendre des positions, des identités, des configurations. (*Ibid.* : 38)

On voit donc que cette performativité des discours sur la ville d'une part est associée à des manifestations sémiotiques qui vont de la simple textualisation verbale à la matérialité architectonique de la ville, d'autre part implique une conflictualité dont on doit pouvoir rendre compte en reconstituant les dynamiques énonciatives qui la supportent.

Le travail de Mondada s'intéresse donc aussi aux « luttes pour l'inscription de signes dans la ville » (*ibid.* : 36) et aux dominantes qui se dégagent des « images conflictuelles de la ville » et des « paradigmes urbains » qu'elles produisent (« *business center* », « *financial district* », etc.). Le paysage urbain est bien considéré comme un « bien symbolique » consommé notamment à travers « l'expérience d'un certain style de vie ». Prenant l'exemple de la *gentrification*, telle qu'étudiée par la géographe Caroline Mills sur la ville de Vancouver, elle y voit « autant un ensemble de discours des promoteurs immobiliers vantant et vendant des lieux pour un nouveau style de vie, qu'un paysage urbain où s'inscrit et se matérialise ce discours » (*ibid.* : 37).

Cette multimodalité du discours urbain est tout à fait centrale dans le dernier type d'approche que nous présentons ici, et qui relève du champ des sciences de l'information et de la communication. Julia Bonaccorsi (2016) a bien montré comment le sens politique de l'espace physique urbain était profondément lié à la manière dont s'y situait la *culture écrite*. En s'attachant à la présence des écrans dans les villes contemporaines, elle retrace la généalogie de la ville comme « espace d'inscription », qui s'organise politiquement et symboliquement par la manière dont elle gère ses inscriptions. L'intérêt des écrans, et la rupture qu'ils instaurent dans cette généalogie, réside, selon Bonaccorsi, dans le fait qu'ils perturbent les logiques de conflictualité appelées traditionnellement par la culture écrite en espace urbain : l'écran agrège souvent, sans plus les distinguer, des écrits de statuts différents, des acteurs institutionnels rendus opaques, des couches techniques dont la saisie intuitive est devenue elle aussi problématique et qui appellent d'autres formes de contournement et de « conflit d'écritures ».

Ce parcours trop rapide et trop allusif nous permet de dégager les quelques grandes orientations herméneutiques qui vont guider notre propos.

Premièrement, l'étude des inscriptions urbaines (plus ou moins instituées) gagne à intégrer toutes les autres manifestations sémiotiques dont la ville est le lieu : un détail architectural, la disposition d'un espace vert, une intervention artistique, voire les manières (plus ou moins statiques, ou dynamiques) dont les corps s'inscrivent dans les espaces, constituent des formes de discours qui s'inscrivent dans la « macro-syntaxe » offerte par l'espace urbain (Fontanille 2005).

Deuxièmement, il s'agit de considérer ces phénomènes variés en tant qu'ils renvoient à des formes de conflictualité dont l'espace public est le lieu – on peut même dire : qui sont constitutives de l'espace public en tant que tel. Saisir l'espace public en tant que lieu de discours en conflit, lieu qui théâtralise la conflictualité des discours, c'est reconnaître aussi que cette conflictualité ne porte pas uniquement (en tout cas pas prioritairement) sur des *contenus* sémantiques par rapport auxquels il y aurait adhésion ou désaccord, mais aussi (et peut-être surtout) sur des dimensions situées en-deçà des contenus assertés, c'est-à-dire tout particulièrement sur des supports matériels et sur des régimes énonciatifs. Si l'on reconnaît qu'une sémiose désigne une manière d'articuler un plan de l'expression et un plan du contenu, on peut considérer que la conflictualité dont il est question ici concerne l'articulation des valeurs à des formes signifiantes, le cadre général dans lequel s'opère l'association de telles formes à tels contenus. Lorsque Lotman (1999 : 131), affirme que « le polyglottisme sémiotique essentiel de chaque ville est ce qui rend cette dernière si productive du point de vue des collisions sémiotiques », il prend notamment l'exemple de l'opposition entre culture et technologie : « tout le passé de la culture opère dans son présent, là où seule la période la plus récente opère sur la technologie ». On voit bien ainsi que « culture » et « technologie » ne sont pas que des valeurs en opposition, mais bien des manières de faire sens (dans la ville) dont la conflictualité porte sur les opérations fondamentales de la sémiose – et peut-être sur cette opération première qui consiste à reconnaître un support matériel comme support d'inscription.

Troisièmement, ce qu'on pourrait donc appeler des conflits de sémiose mettent en jeu des cultures rhétoriques plus ou moins institutionnalisées. Le *street art* en est une, par exemple, qui peut désormais faire l'objet d'un usage publicitaire par une institution comme l'université (voir Provenzano 2019), c'est-à-dire jouit d'une lisibilité statutaire qui autorise des valorisations (supposément) contrôlées (comme par exemple « la jeunesse », « le dynamisme » ou le « surinvestissement identitaire »). Toutes les cultures rhétoriques dont la ville est l'arène n'entrent évidemment pas dans la même logique d'institutionnalisation, et peuvent assumer au contraire une fonction de contre-discours, comme c'est le cas par exemple du barbouillage anti-publicitaire (Provenzano à *paraître*).

Enfin, les propriétés matérielles et énonciatives des inscriptions urbaines, quel que soit leur degré d'institutionnalisation, sont l'occasion d'une politique du sujet et de son inscription dans la collectivité. En effet, ces pratiques visent à reconnaître l'espace public (urbain) non uniquement comme infrastructure matérielle, mais comme espace de délibération, ou plus précisément comme espace de délibération *parce que* inscrit dans des infrastructures matérielles

qui autorisent des écarts, des appropriations, des parasitages, des superpositions, c'est-à-dire qui rendent possible l'émergence de positions subjectives *a priori* non prévues, ou peu prévisibles, et pourtant audibles, recevables précisément par la valeur de contrariété qu'elles assument. Les conflits de sémiologie sont ainsi solidaires d'une définition politique des formes de conflictualité sociale qui constituent l'espace public : ils produisent des subjectivités et des rapports de place, ils font émerger ou au contraire refoulent des normes et des valeurs, ils (re-)sémantisent les récits collectifs (du passé, du présent ou du devenir). Définir quelles sont les positions énonciatives légitimes, quelles formes d'énoncés sont attendues, autorisées, censurées, valorisées, sur quels supports, à quels endroits, c'est bien cartographier aussi l'espace du pouvoir (et du contre-pouvoir). Cette lutte pour le monopole de l'énonciation du discours urbain se manifeste certes par le biais d'une « politique urbanistique » explicite (choix d'aménagements ou de qualification des espaces par les pouvoirs publics), mais aussi par le biais d'une infra-politique urbanistique qui se joue, c'est-à-dire se performe pragmatiquement, à même les cultures rhétoriques en tension dans l'espace public urbain.

Ces différents postulats herméneutiques vont être mis à l'épreuve d'un corpus très précis et très situé : il s'agira de considérer les inscriptions perçues au fil du parcours d'une rue du centre-ville de Liège, qui constituera le plan de pertinence de l'analyse. L'hypothèse suivie est que la rue peut être une bonne unité d'analyse du cadre urbain (en tout cas celui de Liège), en tant qu'elle matérialise un parcours possible, en l'occurrence un parcours piétonnier entre deux des implantations de l'université au centre-ville, le bâtiment central et une série d'auditoires récemment créés dans une ancienne galerie commerciale – ce qui, au passage, atteste déjà d'une première forme de syncrétisme de type praxéologique et axiologique, entre la sphère de l'éducation et la sphère de la consommation.

Venons-en donc au syncrétisme : comme l'indique la remarque qui précède, le syncrétisme ne sera pas envisagé ici comme une propriété interne aux textualités sémiotiques, mais comme une qualité produite par leur inscription dans le cadre urbain. Pour le dire autrement, les inscriptions de rue sont syncrétiques *d'abord* parce qu'elles s'inscrivent dans une topographie à la fois matérielle et socio-symbolique très spécifique – la rue –, qui autorise une variété de pratiques (la flânerie, l'urgence, la visite, etc. – voir Floch 1990), de postures interprétatives (la scrutation, l'indifférence, la recherche, la sérendipité, etc.), et surtout qui autorise des voisinages, des contacts, voire des conflits praxéologiques et axiologiques. On en mesure l'intensité lorsqu'on y est pris soi-même : à qui n'est-il jamais arrivé de sortir d'un magasin les

bras chargés d'achats et de croiser un mendiant qui fait la manche, ou de pester contre la présence encombrante de poussettes sur un trottoir ?

Bref, le cadre urbain, et singulièrement la rue, sera ici considéré comme un opérateur de syncrétisme, c'est-à-dire une configuration qui accueille et favorise les mises en tension de systèmes sémiotiques différents. Donc, d'une part ces syncrétismes ne seraient pas propres aux œuvres, aux textualités – ici, les inscriptions de rue : celles-ci n'en seraient en quelque sorte que les révélateurs, ou les points de cristallisation – ; d'autre part, ces syncrétismes ne concerneraient pas des sémioses perceptives pré-configurées (comme, typiquement, le code iconique et le code verbal), mais des orientations praxéologiques et axiologiques, qui sont catalysées dans les propriétés matérielles et énonciatives des inscriptions de rue – peut-être plus que dans leurs propriétés formelles et sémantiques (qui ne pourront pas faire l'objet de notre attention ici).

Toutes proportions gardées, c'est finalement une posture benjaminienne qui a guidé la collecte et la lecture des matériaux. Sans pouvoir livrer ici une glose détaillée des (nombreuses et variées) considérations de Benjamin sur la ville (du *Livre des Passages* à *Enfance berlinoise*, en passant par *Sens unique*), on reconnaîtra simplement notre dette envers la sorte de proto-sémiotique sauvage mise en œuvre sur toute une série de motifs concrets et récurrents puisés aux intérieurs et aux extérieurs de la ville moderne : loggias, parcs publics, salles de jeu, cirques, livres et jouets pour enfants, marionnettes, objets de la vie quotidienne. L'enjeu d'un tel point de vue est notamment la réactivation d'une puissance d'imaginaire, qui consisterait en somme à se saisir de ce qui est désormais déchargé sémiotiquement par la culture dominante, pour en faire un support sur lequel *on a la main*, à partir duquel on peut se raconter ses propres histoires, et éventuellement choisir d'y croire.

La philosophie de la modernité, qu'on place souvent au centre de la pensée de Benjamin, est fortement associée à cette pratique et à cette description très concrètes de l'environnement urbain. Pour le dire avec Philippe Simay, qui a justement contribué à replacer la pensée urbaine de Benjamin au centre de sa réception :

[...] la lecture benjaminienne de la ville moderne [...] s'intéresse moins aux développements technologiques, économiques et démographiques, corrélatifs à l'émergence de la métropole, qu'à la manière dont les mutations de l'environnement urbain affectent la perception et l'expérience du citoyen et, ce faisant, modifient le *sensorium* humain. (Simay 2005 : 9)

C'est donc à ce *sensorium* que nous allons nous intéresser à présent, à partir du cas d'étude des inscriptions de la rue liégeoise, envisagées pour les tensions syncrétiques qu'elles appliquent à ce *sensorium*, sur les deux niveaux d'analyse que constituent les supports matériels d'une part et les régimes énonciatifs d'autre part.

II. Analyse

La « rue de l'université » propose une série de supports sur lesquels se déploient des inscriptions ; ceux-ci présentent un premier syncrétisme praxéologique, qui consiste simplement en l'alternative entre le parcours continu et l'arrêt. En deçà de la lisibilité des inscriptions, et même de leur simple repérage, il y a donc la possibilité de *ne pas les voir*, en parcourant la rue sans se laisser distraire par elles. C'est précisément cette possibilité que cherchent à conjurer les supports qui se posent sur le trottoir comme des obstacles au parcours piéton.

Si l'on s'y arrête, ne fût-ce qu'en passant, les inscriptions présentent un deuxième syncrétisme, plus classique celui-là puisqu'il concerne la tension entre la lecture verbale et la vision iconique. On ne parle cependant pas ici des stratégies internes d'iconisation du verbal sur lesquelles misent certaines enseignes, mais d'une appréhension qui tantôt discrétise, tantôt globalise les formes visuelles qui composent les inscriptions. D'une vitrine à l'autre, on peut adopter pour l'une ou l'autre de ces sémioses (lecture discrétisante ou vision globalisante), qui sont bien sûr favorisées par des rhétoriques de mise-en-vitrine : la vitrine de la fig. 1¹ discrétise, celle de la fig. 2 globalise, celle de la fig. 3 est sans doute perçue de manière globale par une partie des passants, tandis que des usagers plus initiés vont lire la mention « Gueules noires – Tattoo Shop » qui entoure le logo central. De même, la stèle commémorative (fig. 4) sera au mieux identifiée comme telle par un passant ordinaire, alors qu'elle fera l'objet d'une lecture voire d'un commentaire dans le cadre d'une visite guidée. Mais des inscriptions moins stratégiquement élaborées ou statutairement instituées peuvent aussi se prêter à ce type de syncrétisme – et l'on pense naturellement ici au cas des graffitis, déjà bien décrit selon cette polarité verbo-iconique.

Cet exemple nous introduit cependant à un troisième syncrétisme lié aux matérialités : celui qui met en tension la lecture de surface et la lecture de profondeur. Un graffiti laisse toujours percevoir les couches inférieures d'inscriptions qu'il a partiellement recouvertes et

¹ Toutes les illustrations qui accompagnent cet article sont des photographies personnelles prises par l'auteur à Liège, rue de l'université, en janvier 2019.

avec lesquelles il entre potentiellement en dialogue – c’est évident pour le cas de la fresque de *street art* de l’université (fig. 5). La profondeur peut aussi ouvrir vers un espace qui n’est plus celui de la rue, mais typiquement celui de l’intérieur du magasin, voire celui d’un passage susceptible de réorienter le parcours de la marche (fig. 6). Le cas des passages est très intéressant, ne fût-ce que parce qu’ils constituent un motif benjaminien très suggestif pour saisir les paradoxes que condense l’architecture de la ville moderne, notamment entre la fascination pour le grand magasin, et la nostalgie pour le petit intérieur bourgeois (voir Raulet 2000 : 54). Nous ne nous y arrêtons ici que pour y voir un exemple du fonctionnement de l’inscription urbaine non plus (seulement) comme occupation d’une surface, mais comme ouverture d’un espace en profondeur dans le tissu de la ville.

Cette tension dans les coordonnées spatiales de la ville peut concerner plus simplement la polarité entre l’horizontalité et la verticalité. On voit très clairement que certaines enseignes misent sur les deux axes de manière redondante, que d’autres syncrétisent fortement les deux orientations, que d’autres encore proposent des disruptions dans l’écologie visuelle de la rue : le cas de la fig. 7 montre que les enseignes « JBC » se superposent à un espace commercial occupé en réalité par une autre enseigne (« Okay »), et invitent à un parcours de contournement pour accéder au magasin « JBC ».

Enfin, les matérialités scriptibles syncrétisent encore la tension entre la transparence et l’opacité, dans la mesure où elles autorisent, à des intensités variables, d’être perçues comme des obstacles à la vision de ce qui se trouve au-delà d’elles – à des fins de confidentialité comme dans le cas du centre de paris sportifs (fig. 8), ou d’attrait comme dans les vitrines vides des soldes (fig. 2) – ou au contraire, plus classiquement, comme des vecteurs du regard vers l’intérieur de l’espace commercial (fig. 9). C’est encore sur cet axe syncrétique qu’on pourrait situer les écrans télévisés qui, par exemple dans l’agence immobilière (fig. 10), affichent des images en défilement, qui, par leur opacité même, ouvrent sur une scène de regard tout autre que celle de la rue.

Ces différents syncrétismes liés aux matérialités sont naturellement solidaires de syncrétismes concernant les régimes énonciatifs des inscriptions. On entend par là que la sémiose des inscriptions de rue potentialise plusieurs conditions de mise en discours, qu’on peut schématiquement présenter à nouveau sous la forme d’une série de paires d’oppositions.

La première concerne la tension entre redondance et polyphonie énonciative. On conçoit sans mal que telle enseigne verticale *répète* littéralement son équivalente horizontale, mais on a vu des cas de disruption (fig. 7), qui indiquent que, de manière générale, l’énonciation en

environnement urbain s'expose toujours à la mise en polyphonie. En témoigne le panneau « Stop », sur lequel a été ajouté « eating animals » – lui-même victime d'un geste d'effacement qui le rend désormais à peine lisible (fig. 11). Parler ici de syncrétisme énonciatif, c'est bien reconnaître que, au niveau général de la sémiose urbaine, il n'y a pas de choix clair entre une lecture redondante ou une lecture polyphonique. Par exemple, la mention des « soldes » sur certaines vitrines est parfois tellement différente typographiquement et matériellement des autres inscriptions qui identifient l'énonciateur commercial de l'enseigne (fig. 12), que l'on pourrait très bien l'interpréter comme relevant d'un autre énonciateur, qui agirait comme en sous-main par rapport à l'énonciateur principal.

Ceci nous amène à considérer une autre tension syncrétique, qui concerne la stabilité, ou au contraire la labilité de l'instance énonciative, c'est-à-dire son identification à une autorité sociosymboliquement instituée, ou au contraire la précarité, voire l'invisibilité, plus ou moins assumée, de sa source. C'est précisément sur cette tension qu'a joué la frise de *street art* affichée par l'université, en se voyant du coup rattrapée par d'autres énonciations rivales. Mais on peut penser aussi aux autocollants qui investissent les poteaux de feux rouges, ou encore à cette enseigne d'opérateur téléphonique qui investit la grammaire architecturale statutaire (les arcades) d'un imposant bâtiment (fig. 12). Dans les deux cas on parasite un site stable, au risque d'exacerber la labilité du parasite.

Cette opposition touche de près à celle qui concerne l'énonciation autorisée d'une part, et l'énonciation subversive d'autre part, qu'on peut elle-même indexer sur l'opposition entre support dédié et support non-dédié (Varga 2000). Pour qui ne serait absolument pas familier de certains codes communicationnels des municipalités européennes, il n'est pas *a priori* évident de considérer que l'inscription « Liège » sur la poubelle de rue (fig. 14), surmontée de son logo ambigu (puisque certains se sont amusés à y percevoir un majeur dressé), émane de l'autorité municipale – alors même que les poubelles publiques sont des lieux potentiellement investis par des inscriptions moins autorisées. De la même manière, l'inscription « Bernina » qui s'adosse à la plaque d'indication de rue (fig. 15) capte en quelque sorte une part de l'autorité propre à l'énonciation standardisée de l'affichage officiel, mais pour servir un propos publicitaire. Cela subsume ainsi l'opposition entre l'indication de rue et le racolage publicitaire, sous la supra-catégorie énonciative de l'information de direction. C'est une opération semblable que réalise le « eating animals » déjà évoqué (fig. 11), puisqu'il convertit l'énonciation autorisée du panneau « Stop » en une énonciation contestataire, qui renvoie en réalité elle-même à des pratiques de manifestation publique fréquentes à cet endroit (de la part

d'associations de défenses des droits des animaux qui protestent contre les expérimentations vétérinaires à l'université).

Cet exemple nous permet de passer à une quatrième paire énonciative : l'opposition entre index et adresse. Klinkenberg et Polis (2018) donnent de l'index la définition suivante :

L'index — que l'on se gardera de confondre avec l'indice — est, en première approximation, un dispositif sémiotique ayant la double fonction (i) de focaliser l'attention des acteurs sémiotiques sur une portion déterminée d'espace (et spécialement d'y ségréger un objet), et (ii) de donner un statut particulier à cette portion d'espace et à cet objet. (Klinkenberg & Polis 2018 : § 5.1)

La plupart des enseignes commerciales répondent à cette définition, mais l'on trouve en réalité aussi des énonciations qui narcotisent ces fonctions au profit d'une énonciation non plus indexante, mais adressée, c'est-à-dire qui vise davantage un destinataire qu'une portion du champ perceptuel, avec des intensités et des recouvrements variables entre ces deux pôles : l'exemple de la fig. 16 fonctionne comme un index, mais doublé d'une énonciation adressée (« Welcome »), qui pourra plus ou moins être activée comme telle par le passant.

Enfin, les inscriptions de rue présentent encore des énonciations qu'on pourrait qualifier de rémanentes, dans la mesure où elles constituent des reliquats d'états antérieurs de la sémiose, dont précisément les fonctions d'index ne sont plus pertinentes, ou dont la lisibilité ne trouve plus de destinataire, mais qui n'en demeurent pas moins encore inscrites, et parfois durablement, sur les supports de rue – telles les enseignes de commerces à l'abandon. Ces énonciations rémanentes sont syncrétisées avec des énonciations qui, par contraste, se présentent comme émergentes, c'est-à-dire qui font rupture dans les routines expressives de la rue pour y importer des formes énonciatives exogènes (comme dans la fig. 16, où le tableau reproduit les symboles des principaux réseaux sociaux où est active l'enseigne en question).

III. Relances

L'analyse a dégagé plusieurs catégories de syncrétismes, relatives respectivement aux supports matériels (arrêt/passage ; discrétisation/globalisation ; surface/profondeur ; horizontalité/verticalité ; transparence/opacité) et aux régimes énonciatifs (redondance/dialogisme ; stabilité/labilité ; autorité/subversion ; index/adresse ; rémanence/émergence). Ces syncrétismes – qu'il faudrait évidemment théoriser plus finement, pour montrer leurs hiérarchies et leurs articulations – ne correspondent pas à des types rhétoriques relativement stabilisés, identifiables et socio-symboliquement cloisonnés (le

« discours commercial », le « discours des pouvoirs ou des institutions publics », le « discours des graffitis », etc.) : une fois saisis dans l'écologie sémiotique de la rue, ces discours entrent en interfécondation permanente et s'exposent donc potentiellement à une diffraction interne de leurs attendus rhétoriques.

Dès lors, arrivée à ce stade, l'analyse pourrait se poursuivre par l'examen de la manière dont est gérée l'intensité des différents syncrétismes dont nous avons parlé. Pour le dire autrement, les cultures rhétoriques urbaines consisteraient moins en des catégories de discours bien délimitées, qu'en des politiques de narcotisation, ou au contraire d'intensification, des sémioses syncrétiques propres à l'environnement de rue.

Plus concrètement, et pour revenir au terrain liégeois, on voit s'y affirmer des politiques urbanistiques qui visent à résister aux sémioses syncrétiques, en réduisant les propriétés matérielles et énonciatives des inscriptions de rue à une même valeur normée, ajustée à l'*ethos* d'un seul supra-énonciateur urbain dont on cherche à contrôler l'image. En l'occurrence, la Ville de Liège mise de plus en plus sur un *ethos* de métropole culturelle, qui configure symétriquement un destinataire centré prioritairement sur certaines catégories socioculturelles et socioéconomiques d'usagers de la ville, au détriment d'autres.

Par exemple, la ville a organisé un concours de « la plus belle enseigne commerciale », organisé en catégories précises (« Enseignes en relief » et « Inscriptions sur vitrine »), fondé sur des jugements esthétiques qui naturalisent une définition finalement très spécifique de ce que devrait être l'espace urbain : pour justifier le prix attribué au vainqueur, l'échevinat de l'urbanisme a avancé que « les différentes inscriptions en lettres découpées sont en parfaite adéquation avec l'architecture de la façade, et en particulier avec les vitrines anciennes mises en valeur lors de la récente rénovation. L'ensemble participe à la qualité du décor urbain et a clairement contribué à une nouvelle dynamique de la Place Saint-Etienne² ».

Les politiques explicites de *city-branding* s'accompagnent donc de ce qu'on pourrait appeler un sémiocentrisme, qui n'est souvent que l'expression, sur le terrain sémiotique, d'un ethnocentrisme ou d'un classocentrisme qui ne disent pas leur nom : les belles enseignes primées par le concours sont bien destinées à déclasser définitivement celles jugées « criardes », qui « dénatur[ent] » et « enlaidi[ssent] notre ville », comme l'indique le « Guide des bonnes pratiques pour embellir sa façade » édité par le même échevinat à l'urbanisme. À la manière d'une grammaire normative à l'ancienne, celui-ci propose des exemples « à suivre » et « à ne

² Source : journal *La Meuse*, 10/09/2018.

pas suivre » – la presse populaire locale illustrera cette dernière catégorie par une photo montrant la façade d'un Kebab turc.

Ce débat met clairement en jeu la variété des pratiques sémiotiques, c'est-à-dire aussi la variété des identités personnelles et des récits collectifs qu'elles produisent. En l'occurrence, il s'agit de se demander quelle capacité a la ville – dès son unité minimale que constitue la rue – à faire signifier une pluralité de mondes.

Bibliographie

Arabyan (Marc) (2005), « Limoges ville écrite, une étude de l'espace visuel urbain », in M. Arabyan & I. Klock-Fontanille (dir.), *L'Écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan, 89-108.

Bazin (Maëlle) & Lambert (Frédéric) (dir. 2018), « Écrits de rue. Expressions collectives, expressions politiques », *Communication & langages*, 197, 2018/3.

Benjamin (Walter) (1927), « Kitsch onirique », in *Œuvres*, t. II, trad. all. Maurice de Gandillac, Rainer Rochlitz, Pierre Rusch, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 7-10.

Bonaccorsi (Julia) (2016), « Le sens collectif de l'écran dans la ville », *Interfaces numériques*, vol. 5, n^{os} 1&2.

Branca-Rosoff (Sonia) & Leimdorfer (François) (dir., 2001), « Espaces urbains : analyses lexicales et discursives », *Langage et société*, 96, 2001/2.

Floch (Jean-Marie) (2002 [1990]), « Êtes-vous arpenteur ou somnambule ? L'élaboration d'une typologie comportementale des voyageurs du métro », *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, les stratégies*, Paris, PUF, coll. « Formes sémiotiques », 19-47.

Fontanille (Jacques) (2005), « Du support matériel au support formel », in M. Arabyan & I. Klock-Fontanille (dir.), *L'Écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan, 183-200.

Genin (Christophe) (2013), *Le Street art au tournant*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.

Klinkenberg (Jean-Marie) & Polis (Stéphane) (2018), « De la scripturologie », *Signata* [En ligne], 9. URL : <http://journals.openedition.org/signata/1891> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/signata.1891>

Lotman (Youri) (1999) *La Sémiosphère*, trad. fr., Limoges, Presses universitaires de Limoges.

Provenzano (François) (2019), « Le *street art* en façade : reconnaissance, kitsch et université (un cas liégeois) », in S. Badir, M.G. Dondero, & Fr. Provenzano (dir.), *Les Discours syncrétiques. Poésie visuelle, bande dessinée, graffitis*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 137-146.

Provenzano (François) (*à paraître*), « Comment contrer une médiation ? Pistes pour une socio-sémiotique du barbouillage anti-publicitaire », in S. Badir & C. Servais (dir.), *Les Idéologies de la médiation*, à paraître.

Raulet (Gérard) (2000), *Walter Benjamin (1892-1940)*, Paris, Ellipses.

Simay (Philippe) (2005), *Capitales de la modernité : Walter Benjamin et la ville*, Paris, L'Éclat.

Varga (Renáta) (2000), « Les écrits dans la ville : typologie », *Communication & langages*, 124, 2000/2, 106-117.